



PROJET LABELISE BAS CARBONE EN FORÊT DOMANIALE DE L'AIGOUAL

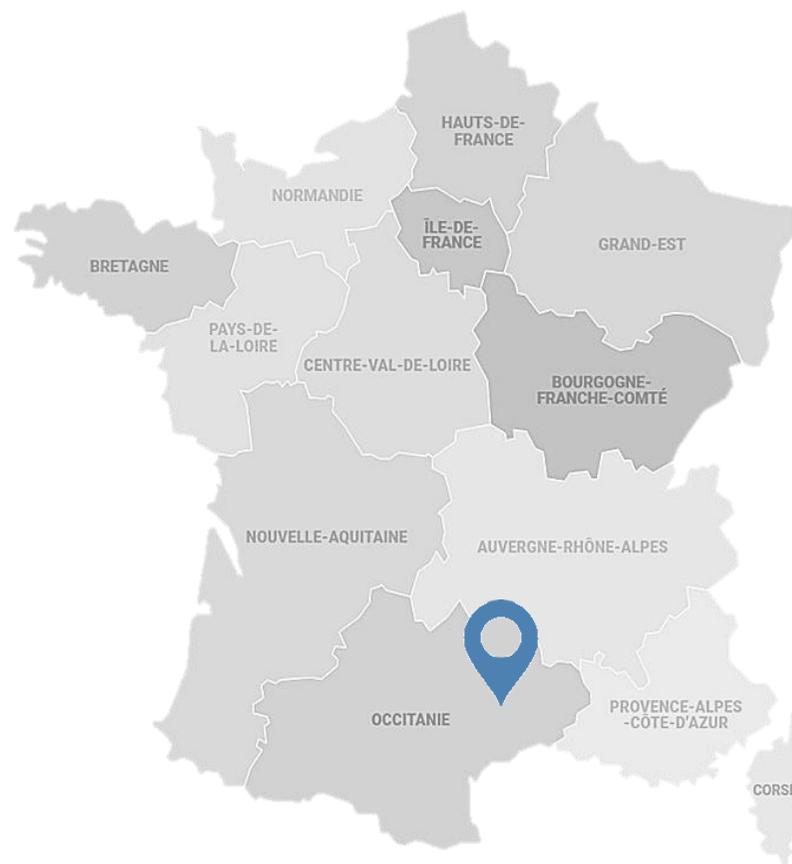
CONTEXTE DU PROJET

La forêt domaniale de L'Aigoual est reconnue mondialement pour son patrimoine naturel et paysager. Elle est Intégrée à plus de 80% dans le Parc national des Cévennes et a été inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 2011. Elle est désormais engagée dans la démarche nationale Forêt d'Exception. L'objectif du projet est de boiser une parcelle de 7 hectares.

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cas présent, le projet vise à boiser une friche sur 7 hectares dans la forêt domaniale de L'Aigoual. Les essences plantées seront du Pin Salzamm, du Cèdre et des Erables.

Ce projet correspond à la méthode LBC « Boisement ».



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet de boisement de terres agricoles ou de friches embroussaillées permet la création de nouvelles parcelles forestières au sein de la forêt. Les essences choisies sont adaptées au changement climatique.

La quantité de carbone du projet sur 30 ans est estimée à 799.2 tonnes de CO₂.



LES + DU PROJET

- Extension du couvert forestier ;
- Amélioration de l'aspect paysager (tourisme de nature).

